

**Comité départemental de la Haute-Garonne de la  
Fédération Française de Volley-Ball**

**Championnat Départemental  
Benjamins-Benjamines (M13)**

**REGLEMENT SPORTIF DU JEU à 4**

Note additionnelle aux RGED :

**1) Règles du jeu :**

Les règles du jeu sont celles édictées par la Fédération Française de Volley Ball : RGEN article 39. Les règles du jeu en 6X6 s'appliquent au jeu 4X4, sauf pour les points suivants:

a) installations et équipements, dimension du terrain :

Le terrain aura une dimension de 7m X 14m avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain

La hauteur du filet : Le filet aura une hauteur de 2m10 pour les féminines, les masculins et l'épreuve mixte.

Ballons conseillés : MOLTEN V5M2500L, MIKASA MG V-230

Gain du match : Tous les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 25 points avec au moins 2 points

d'écart.

## **2) Qualification des joueurs :**

Dans le championnat départemental Benjamin(e)s 4 x 4 (Masculin, Féminin) organisé par la Commission Départementale Sportive :

Il n'y a aucune obligations et/ou restriction concernant les mutations.

Sont autorisés à jouer : Les joueurs nés entre 2007 et 2010 (Voir Annexe : les catégories d'âge).

Les joueurs nés en 2011 2012 sont autorisés à jouer sous réserve qu'ils disposent d'un surclassement.

## **3) Composition des équipes :**

- Les équipes doivent être constituées de 4 joueurs au moins et de 8 joueurs au plus, 4 joueurs au minimum doivent évoluer sur le terrain.

***Dans le cas où une équipe se présente à l'appel de l'arbitre avec 3 joueurs : la rencontre peut débuter mais le match sera perdu par pénalité.***

Un match commencé à 3 ne peut se terminer à 2 après blessure de l'un d'entre eux.

- Libéro : il n'y a pas de libéro.

- Le nombre de joueurs sur le terrain est de 4 avec un maximum de 4 remplaçants.

- Nombre de joueur de l'équipe : 8 maximums, 3 minimums. 4 changements par set, les changements sont libres.

## **4) Positions des joueurs, numérotation :**

- la position 1 sera celle du joueur arrière,

- la position 2 sera celle du joueur avant droit,

- la position 3 sera celle du joueur avant-centre,

- la position 4 sera celle du joueur avant gauche.

Positions des joueurs entre eux (au moment de la frappe du ballon au service) :

- les joueurs avants, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet),
- le joueur arrière de l'équipe qui réceptionne doit se positionner en arrière des 3 joueurs avant.
- Disposition particulière : lorsque l'équipe évolue à 3 joueurs tous les joueurs sont considérés comme avant, les 3 joueurs peuvent alors contrer et attaquer.
- Jeu des avants : le jeu des avants est traditionnel et pas limitatif.
- Jeu de l'arrière : le jeu de l'arrière est traditionnel (Pénétration, attaque aux 3 m,) et il ne peut pas contrer ou attaquer au-dessus du filet dans la zone avant.

**5 ) Temps morts :**

- 2 temps morts techniques à 8 et à 16 points sont accordés lors des sets en 25 points et ils sont de 1 minute,
- par équipe : 2 temps morts de 30 secondes dans tous les sets sont accordés à chaque équipe.

**6 ) Classement:**

Les classements s'effectuent selon les modalités suivantes :

Rencontre gagnée 2/0 : 2 points

Rencontre perdue 1/2 : 1 points

Rencontre perdue 0/2 : 0 points

Rencontre perdue par pénalité : 0 point (sauf disposition particulière de l'épreuve)

Rencontre perdue par forfait : moins 3 points (sauf disposition particulière de l'épreuve)

Quelle que soit l'épreuve, les équipes ayant le même classement sont départagées par les points ci-dessous et dans l'ordre indiqué :

1. Quotient du nombre de points obtenus par le nombre matchs disputés
2. Nombre de victoires

### Rencontres Perdues par Pénalité ou par Forfait

Une équipe qui inscrit ou fait inscrire sur la feuille de match d'une rencontre organisée par la C.D.S. :

*Des joueurs dépourvus de surclassement, des joueurs appartenant à une catégorie d'âge supérieure à celle de la rencontre, des joueurs licenciés non qualifiés pour la rencontre, un joueur non-licencié ou un joueur suspendu (inscription vaut participation) et ce quel que soit le nombre de joueurs inscrits régulièrement sur la feuille de match.*

**Perdra** les rencontres 2 sets à 0 par pénalité ou forfait. Par pénalité, si parmi les joueurs inscrits sur la feuille de match, au moins 2 d'entre eux étaient régulièrement inscrits, par forfait dans le cas contraire.

Une équipe est déclarée forfait et perd la rencontre 2 sets à 0 quand :

*Elle ne se présente pas sur le terrain à l'heure fixée par la C.D.S., elle se présente avec moins de 3 joueurs à l'appel de l'arbitre, elle refuse de jouer ou abandonne la rencontre, sans raison valable.*

Une équipe ayant été déclarée forfait sur trois plateaux est déclarée "forfait général" et pénalisée d'une amende reprise en annexe. Tout Groupement Sportif déclaré forfait général est classé dernier de sa poule.

### Horaires des matches

Le calendrier des épreuves départementale est établi par les soins de la C.D.S. et proposé à l'approbation du Bureau Directeur et entériné par le Comité Directeur.

Pour circonstances exceptionnelles, la C.D.S. peut être amenée à accepter des demandes de dérogation, elle reste seule juge de la décision et de l'application des frais à supporter par le Groupement Sportif demandeur. La C.D.S. peut, d'elle-même, modifier la date, le lieu et l'heure des rencontres.

Toutes les rencontres doivent s'enchaîner, le temps d'échauffement est laissé au soin de l'organisateur. 5 minutes minimum sont toutefois recommandées. L'ordre des matches établies par la CDS doit être respecté sauf en cas d'absence d'une ou plusieurs équipes. Dans un tel cas, l'organisateur est libre d'adapter l'ordre des rencontres en fonction des absents.

### Centralisation des résultats :

#### **1. Communication des Résultats**

Les résultats de chaque plateau doivent être saisis sur le site FFVB par le club organisateur.

#### **2. Saisie des résultats**

Le GSA responsable de la saisie des résultats est le GSA organisateur

Saisie des résultats sur le site FFVB pour les rencontres du samedi Avant 0h00 (minuit)